

REGLEMENT CONCOURS

Foot Locker "Street Ready"

La présente application de jeu numérique Foot Locker est organisée par Freedom Sportsline Ltd. (ci-après, le "Promoteur").

Le présent Règlement du jeu concours régit la conduite du jeu concours. En participant à ce jeu-concours, vous en acceptez le présent Règlement. Veuillez lire les présentes attentivement avant de vous inscrire à ce jeu-concours.

1. QUI PEUT PARTICIPER A CETTE PROMOTION ?

Le Concours est ouvert à toute personne résidant en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni. Les employés du Promoteur ainsi que toutes leurs filiales, leurs agents ou l'une quelconque entreprise étant liée à la gestion du présent Concours ainsi que les membres de leur famille ne sont pas autorisés à participer à ce concours. Aucun achat n'est requis pour s'inscrire au concours.

2. DEROULEMENT DU JEU

Le Concours 'Street Ready' de Foot Locker se déroulera du 2 décembre à minuit au 15 décembre 2012 à minuit. Les utilisateurs peuvent s'inscrire en ligne au concours en se rendant à l'adresse suivante : www.footlocker.eu/conversestreetready

3. DETAILS RELATIFS AU JEU

Au début de la campagne, Foot Locker/Converse mettront en ligne un Défi Google Street View basé dans trois grandes villes européennes (Londres, Milan, Paris).

Les candidats débiteront le jeu à un endroit donné et devront trouver chacune des 10 icônes manquantes par niveau en vue de compléter chaque niveau. La mission sera accomplie une fois les objets trouvés et les trois niveaux complétés par le candidat. L'utilisateur sera alors invité à indiquer ses coordonnées et à accepter les conditions générales afin d'être admissible au concours/prix.

Un gagnant sera sélectionné à l'issue du concours via tirage au sort effectué sous contrôle d'huissier parmi tous les utilisateurs ayant complété les trois niveaux dans le laps de temps le plus court.

Le nom et l'adresse électronique du candidat doivent être indiqués au moment de l'inscription. Converse contactera les gagnants qui seront tenus d'indiquer l'adresse complète de leur domicile, leur numéro de téléphone ainsi qu'une copie du passeport appartenant à chacune des quatre personnes voyageant au titre de ce prix.

4. LE PRIX

Les détails relatifs à ce prix comprennent des vols aller-retour à destination de New York pour quatre personnes avec trois nuits d'hébergement incluses pour une valeur totale de 6000 euros. Le gagnant pourra bénéficier du séjour à toute date comprise entre le 10 janvier et le 30 mars 2013. Si le gagnant est âgé de moins de 16 ans, il/elle devra désigner un parent ou tuteur parmi les trois personnes choisies pour l'accompagner dans le cadre du séjour.

L'envoi non réceptionné par le destinataire, refusé ou retourné pour des motifs tels qu'adresse inexacte, adresse inconnue ou n'habite plus à l'adresse indiquée reviendra à l'organisateur qui pourra en disposer librement.

Les coordonnées inexactes ou incomplètes ne seront pas prises en considération.

L'organisateur se réserve la possibilité de remplacer le lot annoncé par un lot équivalent de même valeur pour le jeu concours

Sans confirmation de sa part par retour de mail, sous 14 jours, le gagnant perdra le bénéfice du lot.

5. DECLARATION DU PARTICIPANT

Les candidats gagnants pourront être tenus de participer à des activités publi-promotionnelles au bénéfice du Promoteur, et ce sans contrepartie financière. Le Promoteur se réserve en outre le droit d'utiliser, à sa seule discrétion et sans contrepartie de paiement ni une quelconque obligation d'obtenir l'autorisation du gagnant, la vidéo, les images, le nom ou la région de résidence des gagnants ou tout autre élément similaire en vue d'annoncer le gagnant de la promotion ou à des fins promotionnelles connexes.

Vous acceptez par les présentes que le Promoteur sera autorisé à utiliser lesdites vidéos, images, le nom, la région de résidence ou tout autre élément similaire, et que cette information et/ou ces images pourront être affichées sur le site Web du promoteur ou sur tout autre site Web exploité par Foot Locker, ou utilisées par tout autre média à des fins de marketing ou à d'autres fins commerciales, sans compensation ni autorisation préalable de votre part. Le Promoteur détiendra tous les droits relatifs auxdites images et à leur utilisation.

6. DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles seront utilisées aux fins d'exécuter le concours et de vous envoyer les communications et/ou promotions relatives à ladite Promotion et, dans le cas où vous auriez opté pour l'opt-in, aux fins d'envoyer des newsletters et des informations relatives à des promotions ou des initiatives marketing lancées par Foot Locker.

Le Promoteur s'engage à ne transférer vos données personnelles à des sociétés affiliées et/ou à un tiers que dans la stricte mesure nécessaire dans le cadre de l'exécution du présent Concours ou, dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire, aux fins de vous envoyer des newsletters.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, écrivez à promotions@footlocker.eu, en indiquant clairement vos prénom, nom, adresse postale et adresse électronique.

La participation au concours entraîne l'acceptation des candidats du traitement et de l'exploitation des données visées ci-dessus.

7. NON-RESPONSABILITE

La responsabilité du Promoteur ne sera pas engagée en cas de perte, dommage, corruption, délai, mise en quarantaine ou non-réception par le Promoteur des bulletins de participation, et ce quelle qu'en soit la cause, sauf en cas de négligence, de faute, d'omission ou d'acte intentionné de la part du Promoteur. Le Promoteur ne pourra en outre être tenu responsable en cas de défaillances ou de dommages à caractère technique, matériel et logiciel ou touchant au serveur et au site Web ou de quelque nature que ce soit.

Le Promoteur se réserve le droit, à son entière discrétion, de déclarer inadmissible toute personne qui viole le processus d'inscription, compromet l'administration du Concours ou enfreint le présent Règlement-Concours. Toute tentative par un quelconque participant de nuire au Concours peut constituer une violation des lois civiles et criminelles, et le Promoteur se réserve le droit de réclamer dudit Participant des dommages et autres recours dans la mesure permise par la loi.

En cas d'erreur manifeste contenue dans le présent Règlement ou d'illégalité ou de circonstances raisonnablement indépendantes de la volonté du Promoteur et empêchant l'administration de la promotion, le Promoteur se réserve le droit de modifier ce Règlement ou d'annuler cette promotion. En aucun cas le Promoteur ne saura être tenu responsable d'une perte ou déception de quelque nature que ce soit relative à ladite promotion. Dans ces conditions, le Promoteur mettra en œuvre tous les moyens raisonnables pour tenir les candidats informés de tout changement ou de toute annulation.

8. STIPULATIONS DIVERSES

Le règlement relatif à la promotion est disponible sur l'application de jeu numérique 'Street Ready' de Foot Locker à l'adresse suivante : www.footlocker.eu/conversestreetready.

Dans l'éventualité où une quelconque disposition ou une partie du présent Règlement serait jugée nulle ou non applicable, telle disposition ou partie du présent Règlement serait alors réputée non écrite et les autres Règles demeureront pleinement en vigueur.

Le nom et l'adresse du Promoteur sont les suivants : Freedom Sportsline Ltd., dont le siège est situé : 363-367 Oxford Street, Londres W1C 2LA, P.O. Box 6352, Londres W1A 2BF et enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 1779106. La présente promotion est soumise aux lois d'Angleterre. Par les présentes, les candidats se soumettent irrévocablement à la juridiction exclusive de la cour de Londres pour résoudre tout litige ou différend, dans la mesure où cette loi ne les prive pas de la protection qui leurs est accordée par la législation d'ordre public de leur pays, par exemple les lois protégeant les droits des consommateurs. Les réclamations ou litiges éventuels liés aux présentes Conditions (y compris les réclamations et litiges d'une nature délictuelle ou portant sur l'interprétation des présentes Conditions) seront soumis à la compétence non-exclusive des tribunaux de Londres. Si Vous agissez en tant que consommateur, Vous avez le droit d'engager une procédure contre Freedom Sportsline Ltd devant les tribunaux de Votre pays.

Les frais de connexion à Internet nécessaires à la participation (base forfaitaire de 0.11€/Participant) et les frais de timbre (tarif lent en vigueur) pour la demande de règlement et/ou la demande de remboursement des frais de connexion, pourront être remboursés dans la limite d'une demande par Participant pour la durée du Concours, sur demande écrite. La demande de remboursement doit contenir les éléments suivants :

- Le nom et prénom du Participant ;
- Son adresse e-mail ;
- Son adresse postale ;
- Le numéro de téléphone communiqué pour la participation au Concours ;
- Le jour et l'heure exacte de connexion ;
- Un RIB ou RIP.

Seront toutefois exclues les demandes de remboursement des frais de connexion pour un accès forfaitaire à Internet (ex : câble, ADSL...) dès lors que la connexion au Site pour participer au Concours ne génère aucun engagement financier à sa charge.

Toute demande de remboursement incomplète ou parvenue par courrier électronique ne sera pas prise en compte.

Toute demande doit être adressée par courrier à l'adresse suivante :

Foot Locker France SAS,
« Foot Locker Street Ready »
124 rue de Verdun, 2ème étage,
92800 PUTEAUX

Toute demande doit être adressée au plus tard un mois après la fin du Concours (cachet de la Poste faisant foi).

9 DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75 018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux concours puis Consulter les règlements de jeux-concours. Le Règlement complet sera également adressé, à titre gratuit, à toute personne, sur simple demande adressée

à :

Foot Locker France SAS,
« Foot Locker Street Ready »
124 rue de Verdun, 2ème étage,
92800 PUTEAUX

Les frais de timbre seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande. Il ne sera répondu à aucune autre demande écrite ou orale concernant le Jeu.

10 MODIFICATION

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment, sans préavis ni obligation de motiver sa décision, d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le jeu concours si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée du fait de ces modifications.